

Réf: Dossier N° 043093

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRyLAM »

Siège social Bingerville, Bingerville, Zone S3I Derriere le jardin
Botanique, Lot 112, Ilot 10 SPIAC

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRyLAM »

Objet : PRyLAM a pour activité principale la restauration et le service traiteur. PRyLAM a pour activité secondaire les fournitures de denrées alimentaires. PRyLAM a pour activité secondaire le transport. PRyLAM a pour autres activité secondaire le bâtiment et travaux publics

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Zone S3I Derriere le jardin Botanique, Lot 112, Ilot 10 SPIAC

Dirigeant(s) : Mme SOUMAHORO AISSATA EPOUSE TAMANE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05912 du 08/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28740/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

Pour Avis

Le CEPICI

